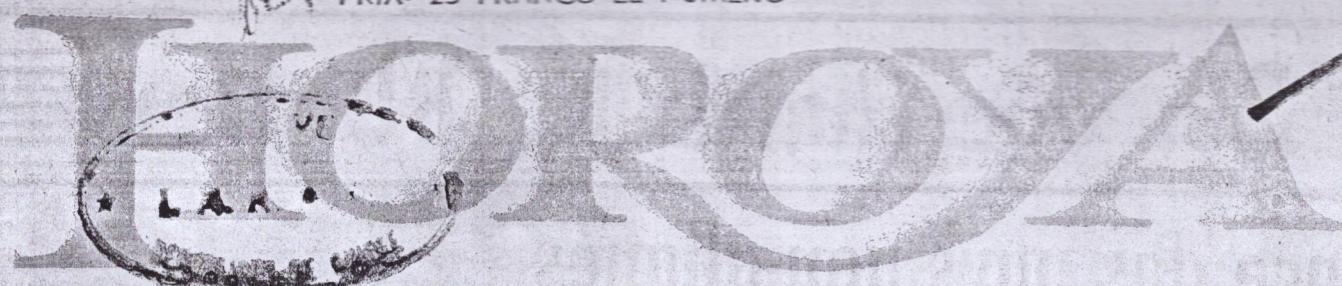


La qualité révolutionnaire de notre régime exige que le peuple, ses intérêts, ses aspirations, et ses droits politiques soient l'ensemble de nos activités.

A. Sékou Touré

Rédaction - Administration
Publicité
Adresse Télégraphique: Agipres
B. P. 191 - TEL. 33-66 CONAKRY



TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE
ORGANE QUOTIDIEN DU PARTI DEMOCRATIQUE
DE GUINEE

EDITE PAR LA REGIE NATIONALE DE L'AGENCE GUINEENNE DE PRESSE

SOMMAIRE

Page 2
Résolutions du Caire
Page 4
La bombe chinoise
L'apartheid
Sports

Où en est la commission Ad hoc sur le Congo ?

Le Ministre Béavogui Lansana nous en parle

JE voudrais rappeler les circonstances qui ont motivé la création de la commission ad hoc de l'O.U.A. sur le Congo.

Vous vous rappelez que la tragique aggravation de la situation intérieure au Congo-Léopoldville, et la tension grave des rapports de ce pays avec ses voisins du Burundi et du Congo-Brazzaville ont atteint leur point extrême avec le retour miraculeux au pouvoir de M. Moïse Tschombé qui n'hésita pas de faire recours à l'intervention étrangère et aux mercenaires de l'Afrique du Sud, de la Rhodesie du Sud et d'ailleurs.

Cette situation exceptionnelle avait, à un tel point ému la conscience africaine et internationale, que sur la demande de la quasi-totalité des Chefs d'Etat ou de gouvernement africains, une session extraordinaire du Conseil des ministres de l'O.U.A., fut convoquée, à Addis-Abéba du 5 au 10 septembre 1964, aux fins de trouver une solution africaine à ce drame.

Cinq jours durant le Conseil des ministres examina la grave situation intérieure du Congo-Léopoldville et les rapports de ce pays avec ses voisins de Brazzaville et d'Usumbura.

Dans sa résolution finale, le Conseil des ministres condamnant avec force l'intervention étrangère et le recrutement des mercenaires, décida de créer, sous la présidence effective de S. E. Jomo Kenyatta, une commission ad hoc sur le Congo, composée du Cameroun, de l'Ethiopie, du Ghana, de la Guinée, du Nigéria, de la Somalie, de la Tunisie, de la R.A.U. et de la Haute-Volta: commission chargée de rechercher tous les moyens propres à instaurer la réconciliation nationale au Congo-Léopoldville et à normaliser les rapports de ce pays avec ses voisins du Burundi et du Congo-Brazzaville.

Sous la direction effective de son Président, S. E. M. Jomo Kenyatta, la commission ad hoc a tenu sa première session à Nairobi, du 18 au 22 septembre 1964, en présence des délégations du Congo-Léopoldville, du Burundi, du Congo-Brazzaville

et du Conseil National de Libération du Congo-Léopoldville invité en qualité d'observateur.

Il faut dire que cette première session fut essentiellement exploratoire et qu'elle proposait de rechercher les solutions concrètes lui permettant d'exécuter son mandat avec le maximum d'efficacité.

C'est ainsi que sur les deux points principaux inscrits à son ordre du jour (réconciliation nationale au Congo-Léopoldville et normalisation des rapports entre le Congo-Léopoldville et ses voisins) la commission entendit successivement et recueillit les dépositions des représentants des gouvernements du Congo Brazzaville et du Burundi ainsi que ceux d'une importante délégation des combattants et nationalistes du gouvernement révolutionnaire de Stanleyville conduite par le premier secrétaire général du Conseil National de Libération du Congo-Léopoldville.

Ces dépositions ont permis à la commission de mesurer l'exceptionnelle gravité de la complexité des problèmes posés dans cette région névralgique du continent par l'impopularité du gouvernement Tschombé, l'intervention militaire américaine et l'intolérable recrutement des mercenaires.

De longs débats s'en sont suivis qui ont permis à la commission de « déblayer le terrain » comme on dit et de prendre une série de mesures et décisions dont les plus importantes sont les suivantes :

1^o Le 21 septembre, la commission a adopté une résolution présentée par la délégation guinéenne, aux termes de laquelle, les délégations du Congo-Léopoldville, du Burundi, et du Congo-Brazzaville, autorisées à se retirer de la conférence étaient invitées, chacune en ce qui la concerne, de déposer au secrétariat un rapport faisant état de propositions concrètes qu'elles jugent indispensables à la solution des deux principaux problèmes inscrits à l'ordre du jour de la commission ad hoc.

2^o Le 22 septembre, la

commission a décidé d'envoyer à Washington (U.S.A.) une commission spéciale chargée de prendre contact avec le Président Johnson et le gouvernement américain, afin d'étudier avec eux, toutes mesures propres à arrêter les interventions étrangères au Congo et à ramener la paix dans ce pays.

3^o La commission a décidé d'ajourner ces travaux jusqu'au retour de Washington de sa délégation et de mandater entre temps son Président, pour qu'il puisse prendre toute initiative destinée à l'accomplissement du mandat de la commission et au renforcement des résultats déjà acquis.

La commission ad hoc s'est donc adjournée le 22 septembre et la délégation spéciale pour les Etats-Unis, à laquelle nous avions l'honneur de participer, a été immédiatement rendue à Washington où, comme vous avez pu le suivre, elle a pris tour à tour contact avec les hauts fonctionnaires du département d'Etat et le Secrétaire d'Etat Dean Rusk.

(Suite page 2)

Les Bureaux fédéraux de la capitale ont tenu vendredi d'importantes conférences de cadres

Hier matin, le Bureau fédéral de la Fédération de Conakry-I a tenu à la Permanence Nationale du P.D.G. une importante conférence des cadres dont l'ordre du jour portait sur la scolarisation des enfants au niveau de Conakry.

Auparavant une séance de travail, devait réunir les membres du bureau fédéral et l'inspecteur général de l'Enseignement entouré de ses principaux collaborateurs et du secrétaire général du syndicat des Enseignants. Cette réunion des cadres qui a débuté à 10 h.30 groupait outre les membres du bureau fédéral, le gouverneur de la Région de Conakry, M. Habib Tall, le Comité régional des femmes et de la J.R.D.A., les membres des Comités directeurs des Sections et des bureaux des Comités de base de la Fédération.

Dans le discours qu'il a prononcé, M. Diop Mamadou, secrétaire fédéral a invité les cadres à examiner le problème posé par la rentrée scolaire avec esprit de responsabilité. Il a ensuite établi le bilan des réalisations de l'enseignement jusqu'à ce jour et les avantages dont la Fédération a bénéficié par l'utilisation à son profit des anciennes écoles secondaires construites par l'Etat.

(Suite page 2)

usiversel de la composition de l'organisation des Nations Unies. — Ils ont compris ensuite que la paix est liée au bien-être matériel de tous les hommes, d'où l'étonnante remarquable de l'action que

(Suite page 3)

MEETING

Aujourd'hui dimanche 25 octobre, le B. P. N. tiendra un grand meeting à la Permanence nationale du P.D.G. à l'intention des militants des deux fédérations de la capitale.

Le président Ahmed Sékou Touré fera le compte rendu des travaux du "sommet" des pays non-alignés au Caire et de sa visite officielle dans les Etats Arabes et un exposé sur les problèmes de la scolarisation

La vie dans la Nation

La conférence des pays non-alignés RESOLUTIONS

Suite
de nos précédents numéros

Respect de la souveraineté problème des nations divisées

1. La conférence des Chefs d'Etat ou de gouvernement proclame son entière adhésion au principe fondamental des relations internationales suivant lequel la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les Etats, grands et petits, sont inviolables et doivent être respectées.

2. (Les pays participants à la présente conférence, ayant pour la plupart, réalisé leur indépendance nationale après des années de lutte, réaffirment leur détermination de s'opposer par tous les moyens dont ils disposent, à toute tentative visant à compromettre leur souveraineté ou à violer leur intégrité territoriale. Ils s'engagent à respecter les frontières telles qu'elles existaient lorsque les Etats ont accédé à l'indépendance. Cependant les portions de territoires soustraits par les puissances occupantes et transformées en bases autonomes au profit de ces dernières, doivent retourner au pays qui accède à l'indépendance.)

3. La conférence réaffirme solennellement le droit pour chaque peuple de se donner la forme de gouvernement qu'il estime la plus appropriée à son développement.

4. La conférence estime que l'une des causes de la tension internationale réside dans le problème des pays divisés. Elle exprime son entière sympathie aux peuples de ces pays et les soutient dans leur aspiration à réaliser leur unité.

Elle exhorte les pays désintéressés à rechercher une solution juste et durable en vue de réaliser l'unification de leurs territoires par des méthodes pacifiques sans ingérence ni pression extérieures. Elle estime que le recours à la menace ou à la force ne peut conduire à aucun règlement satisfaisant et ne peut que compromettre la sécurité internationale.

Préoccupés par la situation existant en ce qui concerne Chypre, la conférence invite tous les pays, conformément à leurs dispositions découlant de la Charte des Nations Unies, et en particulier de l'Article 2, paragraphe 4, à respecter la souveraineté, l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale de Chypre et à ne recourir ni à la menace ni à l'emploi de la force ni à l'intervention contre Chypre et à s'abstenir de toute tentative pour imposer à Chypre des solutions injustes inacceptables pour le peuple de Chypre.

En tant que membre des Nations Unies, Chypre a droit, au même titre que les autres membres, jouir d'une souveraineté et d'une indépendance sans restriction ni entraves permettant à son peuple de se prononcer libre et sans intervention ni ingérence étrangère, sur l'avenir politique du pays, sur la base du principe de l'auto-détermination, conformément à la Charte des Nations Unies.

La conférence, considérant que les pressions et interventions étrangères tendant à imposer la modification du système politique, économique et social choisi par un peuple, sont contraires aux principes du droit international et de la coexistence pacifique, demande au gouvernement des Etats Unis d'Amérique de lever le blocus commercial et économique exercé à l'encontre de Cuba.

La conférence prend acte de ce que le gouvernement cubain est disposé à régler son différend avec le gouvernement des Etats-Unis dans des conditions normales et invite ces deux gouvernements à entreprendre des négociations en vue de cet objectif et ce conformément aux principes de la coexistence pacifique et de la coopération internationale.

REGLEMENT DES DIFFÉRENDS SANS MENACE NI RECOURS À LA FORCE, CONFORMEMENT AUX PRINCIPES DE LA CHARTRE DES NATIONS UNIES

1. Le recours à la force pouvant se manifester sous des formes diverses sur les plans

militaire, politique et économique, les participants estiment qu'il est essentiel de réaffirmer le principe selon lequel tous les Etats « s'abstiennent dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat, soit de prendre toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies. »

2. Ils considèrent que les différends entre Etats doivent être réglés par des moyens pacifiques conformément à la Charte des Nations Unies, sur la base de l'égalité souveraine et de la justice.

3. Les pays participants sont convaincus de la nécessité de rechercher sur le plan international tous les moyens pour trouver des solutions à toutes les situations qui menacent la paix internationale ou portent préjudice aux relations amicales entre les nations.

4. Les pays participants ont accordé une attention spéciale aux problèmes de frontières qui peuvent menacer la paix internationale ou troubler les relations amicales entre Etats et sont convaincus que, pour régler de tels problèmes, tous les Etats doivent avoir recours à la négociation, à la médiation, à l'arbitrage ou à d'autres moyens pacifiques énoncés dans la Charte des Nations Unies, conformément aux droits légitimes de tous les peuples.

5. La conférence considère que les différends opposant les Etats voisins doivent être résolus par des moyens pacifiques, dans un esprit de compréhension mutuelle sans intervention ni ingérence étrangère.

Tenant compte des principes énoncés ci-dessus et en vue de rétablir la paix et la stabilité dans la péninsule indochinoise, la conférence demande aux puissances ayant participé aux conférences de Genève de 1954 et de 1962 :

1) de s'abstenir de toute action qui serait de nature à aggraver la situation déjà tendue dans la péninsule ;

2- de mettre fin à toute ingérence étrangère dans les affaires intérieures des pays de cette région ;

3) de convoquer d'urgence une nouvelle conférence de Genève sur l'Indochine en vue de rechercher une solution politique satisfaisante pour le règlement pacifique des problèmes qui se posent dans cette partie du monde et consistent :

a) à assurer l'application stricte des accords de 1962 sur le Laos ;

b) à faire reconnaître et garantir la neutralité et l'intégrité territoriale du Cambodge ;

c) à assurer l'application stricte des accords de Genève de 1954

sur le Vietnam et à trouver une solution politique à la question, conformément aux aspirations légitimes du peuple vietnamien, à la liberté, à la paix et à l'indépendance.

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET, UTILISATION PACIFIQUE DE L'ENERGIE ATOMIQUE, INTERDICTION DE TOUS LES ESSAIS D'ARMES NUCLEAIRES, CREATION DE ZONES DENUCLEARISEES PREVENTION DE LA DISSEMINATION DES ARMES NUCLEAIRES ET ABOLITION DE TOUTES CES ARMES

La conférence fait ressortir l'importance capitale du désarmement, l'un des problèmes majeurs du monde contemporain, et insiste sur la nécessité d'aboutir à des solutions immédiates et pratiques qui libéreraient l'humanité du danger de la guerre et du sentiment d'insécurité dans lesquels ils vivent.

La conférence constate avec inquiétude que la poursuite de la course aux armements et les progrès extraordinaires réalisés dans la production et le stockage d'armes de destruction massive menacent le monde d'un conflit armé et d'anéantissement. La conférence demande instamment aux grandes puissances de prendre d'urgence de nouvelles mesures pour assurer un désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace.

La conférence déplore que malgré les efforts des membres du comité des dix-huit puissances et, tout particulièrement, des pays non-alignés, les résultats enregistrés n'aient pas été satisfaisants. Elle invite instamment les grandes puissances à redoubler d'efforts avec détermination, de concert avec les autres membres du comité, en vue de la conclusion rapide d'un accord sur le désarmement général et complet.

La conférence lance un appel à tous les Etats pour leur demander d'adhérer au traité de Moscou, qui interdit parmi les essais d'armes nucléaires, et d'en respecter les dispositions dans l'intérêt de la paix et du bien-être de l'humanité.

La conférence demande instamment que les dispositions du traité de Moscou soient étendues aux essais souterrains et que les essais soient suspendus en attendant la conclusion de l'accord.

La conférence préconise vivement la conclusion, à bref délai, d'accords sur diverses autres mesures collatérales et particulières du désarmement proposées par les membres du comité des dix-huit puissances sur le désarmement.

La conférence fait appel aux grandes puissances pour qu'elles prennent l'initiative de mettre en exécution des mesures décisives et immédiates qui permettront de procéder à des réductions importantes dans leurs budgets militaires.

La conférence invite les grandes puissances à s'abstenir de toute politique qui soit de nature à diffuser les armes nucléaires et leurs sous-produits parmi les pays qui ne les possèdent pas actuellement. Elle souligne le grand danger de disséminer les armes nucléaires et demande instamment à tous les Etats, et en particulier à ceux qui possèdent de telles armes, de conclure des accords sur la non-dissémination et de convenir de mesures permettant la liquidation progressive des stocks d'armes nucléaires existants.

Dans le cadre de ces efforts les Chefs d'Etat ou de gouvernement se déclarent prêts à soutenir de fabriquer, d'acquérir ou d'expérimenter des armes nucléaires et invite tous les pays à souscrire au même engagement.

(Suite page 3)

Les sections de Kankan I et II lisent leurs nouveaux responsables

Kakoro Mamoudou
Condé Ibrahima

(Suite page 3)

Les bureaux fédéraux de la capitale

(Suite de la première page)

La séance a été suspendue pour être reprise ce matin samedi.

Une conférence identique a également eu lieu vendredi à la Permanence fédérale de Conakry-II. Le Secrétaire fédéral, El Hadj Chérif Nabaniou a traité les problèmes scolaires particuliers à sa fédération. Au cours de ces deux conférences, les responsables des comités de Conakry ont dégagé les grandes lignes de l'enseignement dans notre pays. Répondant à l'invitation du B.P.N. et du gouvernement, les deux fédérations se sont engagées à prendre toutes les responsabilités quant aux questions scolaires de la capitale.

Ad hoc sur le Congo

(Suite de la première page)

Les contacts pris avec les autorités américaines ont été à tous points fructueux. Ils ont permis à l'Organisation de l'Unité Africaine de convaincre le gouvernement américain de sa volonté de paix et de sa détermination de tout mettre en œuvre pour soustraire le Congo à la guerre froide et au chaos.

Nous pensons très sincère-

ment que le gouvernement américain a compris le sens de notre mission de paix et qu'il accordera toute sa contribution pour aider la commission ad hoc à atteindre ses objectifs qui sont la réconciliation nationale à Congo-Léopoldville sur la base de la libre expression des populations concernées, la normalisation des rapports entre le Congo-Léopoldville et ses voisins de Brazzaville et d'Usumbura.

assurer l'application stricte des accords de 1962 sur le Laos ; b) à faire reconnaître et garantir la neutralité et l'intégrité territoriale du Cambodge ; c) à assurer l'application stricte des accords de Genève de 1954

Dimanche 18 octobre, se sont tenus à Kankan deux congrès extraordinaires pour la mise en place des comités directeurs des Sections de Kankan I et Kankan II. Le Dr. Diallo Abdourahmane, ministre de la Santé, en mission à Kankan, a salué les deux assises au nom de la direction nationale du Parti. A l'issue des travaux les responsables suivants ont été élus :

KANKAN I :

Secrétaire général

Camara Sékou

Secrétaire politique

N. Sé Nainy

Secrétaire administratif

Fofana Sanoussi

Secrétaire à l'organisation

Diawara Kabine

Tresorier

El Hadj Kaba Nama

Presse et documentation

Diallo Biro

Questions féminines

Condé Téningbé

Camara Amina'a

Questions économiques

La Guinée... l'Afrique... le monde...

RESOLUTIONS

(Suite de la page 2)

ment, y compris ceux qui n'ont pas adhéré au traité de Moscou, et à prendre les mesures nécessaires pour empêcher que leur territoire, leurs ports et leurs aéroports soient utilisés par les puissances nucléaires pour le déploiement d'armes nucléaires. Cet engagement devrait faire l'objet d'un traité qui serait conclu à une conférence internationale réunie sous les auspices des Nations Unies et auquel tous les Etats pourraient adhérer. De plus, la conférence invite toutes les puissances nucléaires à se rallier à l'esprit de cette déclaration.

La conférence accueille avec satisfaction la décision prise par les grandes puissances de ne pas être sur orbite dans l'espace nucléaires ou d'autres armes de destruction massive, et elle est convaincue qu'il est nécessaire de conclure un accord international interdisant l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins militaires. La conférence recommande instamment une coopération intégrale touchant les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

La conférence demande aux Etats qui ont réussi à explorer l'espace extra-atmosphérique d'échanger et de diffuser les renseignements relatifs aux recherches qu'ils ont effectuées dans ce domaine, afin que les progrès scientifiques réalisés par l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique soient profitables à tous. La conférence est d'avis qu'il conviendrait à cet effet de réunir en temps opportun une conférence internationale.

La conférence considère la déclaration des Etats africains sur la dénucléarisation de l'Afrique, les aspirations des pays de l'Amérique latine à dénucléariser leur continent et les diverses propositions qui ont trait à la dénucléarisation de régions d'Europe et d'Asie comme des étapes positives dans la bonne

voie, car elles contribuent à consolider la paix et la sécurité et à atténuer les tensions internationales.

La conférence recommande de constituer des zones dénucléarisées couvrant ces régions et d'autres régions et océans dans le monde, en particulier ceux qui sont jusqu'ici exempts d'armes nucléaires, conformément aux désirs exprimés par les Etats et les peuples intéressés.

La conférence demande également aux puissances nucléaires de respecter ces zones dénucléarisées.

La conférence a la conviction que l'organisation d'une conférence mondiale du désarmement sous les auspices des Nations Unies à laquelle tous les pays seraient invités, appuierait puissamment les efforts en cours en vue de déclencher le processus de désarmement et de faire en sorte qu'il continue à un rythme régulier.

La conférence recommande donc aux pays participants de prendre, lors de la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations Unies, toutes les initiatives nécessaires à l'organisation d'une telle conférence et de toute autre conférence spéciale ayant pour objet la conclusion d'accords particuliers sur certaines mesures de désarmement.

La conférence demande instamment à toutes les nations de participer à la mise au point, en commun, des utilisations pacifiques de l'énergie atomique pour le bien de l'humanité toute entière, et, en particulier, d'étudier le développement de l'énergie atomique et les autres aspects techniques se prêtant le mieux à la coopération internationale par la libre diffusion d'informations scientifiques.

PACTES MILITAIRES, TROUPES ET BASES ETRANGERES

La conférence réaffirme sa conviction que l'existence de

blocs militaires, d'alliances entre grandes puissances et des parties qui en découlent a intensifié la guerre froide et accentué les tensions internationales. Les pays non-alignés sont donc opposés à toute participation à ces pactes ou alliances.

La conférence considère la présence actuelle ou l'établissement ultérieur de bases militaires étrangères ou le stationnement de troupes étrangères sur le territoire d'autres pays contre la volonté expresse de ceux-ci comme une violation flagrante de la souveraineté des Etats et comme une menace à la liberté et à la paix internationale. Elle estime également que l'existence ou l'installation future dans des territoires non autonomes de bases qui pourraient être utilisées pour maintenir le colonialisme ou à d'autres fins est particulièrement injustifiable.

Notant avec inquiétude que les bases militaires étrangères constituent, dans la pratique, un moyen de pression contre les nations et freinent leur émancipation et leur développement, selon leurs concepts idéologiques politiques, économiques et culturels propres, la conférence déclare accorder son appui sans réserve aux pays qui s'efforcent d'obtenir l'évacuation de bases étrangères installées sur leur territoire et elle invite tous les Etats qui ont des troupes et des bases dans d'autres pays à les en retirer sans délai.

La conférence considère que le maintien à Guantanamo (Cuba) d'une base militaire des Etats-Unis d'Amérique au mépris de la volonté du gouvernement et du peuple de Cuba et en dépit des dispositions contenues dans la déclaration de la Conférence de Belgrade constitue une violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ce pays.

Considérant que le gouvernement cubain s'est déclaré disposé à régler son différend avec le gouvernement des Etats-Unis au sujet de la base de Guantanamo dans des conditions normales, la conférence demande instamment au gouvernement des Etats-Unis de négocier avec le gouvernement cubain l'évacuation de cette base.

La conférence condamne l'intention déclarée des puissances impérialistes d'établir des bases dans l'Océan Indien, ce qui constitue une tentative calculée pour intimider les pays d'Afrique et d'Asie ayant nouvellement accédé à l'indépendance et un prolongement injustifiable de la politique du néo-colonialisme et d'impérialisme.

La conférence recommande également l'élimination des bases étrangères à Chypre, et le retrait des troupes étrangères de ce pays à l'exception de celles qui s'y trouvent en vertu des résolutions des Nations Unies.

(A SUIVRE)

Excellente rentrée scolaire à Kindia

La rentrée scolaire 1964-1965 s'est effectuée à Kindia dans de bonnes conditions.

Après l'installation des nouveaux élèves, les responsables politiques et administratifs se sont penchés sur la situation des enfants arrivés en fin de scolarité primaire, qui ne peuvent continuer dans le second cycle et de ce fait doivent quitter les bancs d'école. Leurs travaux ont abouti à la création d'un Centre de Formation Féminine pour les filles; à l'aménagement de la Section Manuelle de l'école de Kindia-I, et à la création d'une Ferme-Ecole pour les garçons. Ces trois centres permettent d'orienter plus de 300 jeunes dont 70 filles âgées de 15 et plus de 15 ans.

1. Centre de Formation Féminine : Il reçoit 70 filles et son programme comporte par semaine :

- 10 h. de complément de formation générale ;
 - 15 h. de Couture ;
 - 6 h. de Ménage ;
 - 3 h. de Puériculture ;
 - 2 h. d'Hygiène ;
 - 4 h. de Stage à la P. I. M., à la coopérative des teinturières.
- 40 h. au total.

2. Section Manuelle : Elle reçoit 30 garçons et dispense par semaine :

- 4 h. de Français ;
- 3 h. de Calcul ;

Kankan

(Suite de la page 2)

KANKAN II

Secrétaire général

Touré Zakarou

Secrétaire politique

Sidimé Mamadi

Secrétaire administratif

Chérif Sékou

Secrétaire à l'organisation

El Hadj Sékou Camara

Trésorier

Nicolas Demette

Presse

Kéita Sékou

Questions féminines

Diawara Gbélia et

Bérété Alima Fanta

Questions économiques

Bah Kaba et

Sangaré Moussa

Le même jour M. Kaba Mamadi, président de la CNTG est arrivé à Kankan venant de Mamou. Il était accompagné par M. Fouad inspecteur général adjoint. M. Kaba Mamadi qui poursuivait son programme de conférences au niveau des responsables de son département a ouvert, mardi 20 octobre, à Kankan la rencontre des cadres groupant les contrôleurs du Travail de la Haute-Guinée et de la Guinée Forestière.

- 2 h. de Sciences ;
 - 1 h. d'Hygiène générale ;
 - 1 h. d'Instruction civique ;
 - 2 h. de Dessin ;
 - 2 h. de Technologie ;
 - 1 h. de Législation du travail ;
 - 24 h. d'Atelier ;
- 40 h. au total.

3. Ferme-Ecole : Elle utilise les locaux et exploite les terrains du jardin d'essais. Elle reçoit 200 garçons.

Son programme comporte :

- du Jardinage ;
- de l'Elevage ;
- des Cultures vivrières, industrielles et d'exportation.

4. Le budget d'aménagement et d'équipement de ces 3 secteurs d'activités se chiffre à deux millions de francs est entièrement supporté par la région.

5. Personnel d'encadrement :

Le fonctionnement de ces branches d'activités est assuré par le concours efficace et désintéressé du personnel de l'Education nationale, de la Santé et de la Production.

Le succès que nos jeunes peuvent et doivent remporter sur ces chantiers sera à la hauteur de l'engagement politique du personnel d'encadrement, de l'intérêt que les responsables politiques, administratifs et les parents d'élèves sauront créer et entretenir autour d'eux.

Le Bureau fédéral est convaincu que ce succès, non seulement se répercute favorablement sur le potentiel économique de la région mais aussi constituera un puissant moyen pour détruire dans l'esprit de nos jeunes le fâcheux préjugé qui place le travailleur intellectuel au-dessus du travailleur manuel. Il démontrera également que l'instruction, en tant que moyen, est une arme efficace de l'homme dans sa lutte quotidienne contre la nature et que l'école liée à la vie seule formule valable dans l'éducation de notre jeunesse.

Le Bureau fédéral félicite le personnel d'encadrement, adresse ses encouragements aux jeunes stagiaires et souhaite une réussite à chaque secteur.

L.O.N.U.

(Suite de la première page)

mènent aujourd'hui les Nations Unies, tant dans le domaine du développement économique et social que dans celui de l'encouragement et de la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Selon les termes du secrétaire général des Nations Unies, U Thant, l'action de l'Organisation mondiale a un but essentiel : « Sauvegarder la diversité dans le monde. » Le monde est peuplé de plus de trois milliards d'être humains et cependant, les experts nous disent qu'il n'y a pas deux hommes qui aient les mêmes empreintes digitales. Les êtres humains sont de tailles, de formes et de couleurs variées. A cette riche diversité correspond une égale diversité de croyances religieuses et d'idéologies politi-

ques. Le sort nous a réunis sur cette planète et nous devons y vivre ensemble. C'est pourquoi la Charte impose cet impératif à tous les êtres humains : « pratiquer la tolérance et vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage. »

Évidemment, il faut admettre que, même si l'on a beaucoup fait depuis 19 ans pour mettre à exécution cet ambitieux projet, il reste encore bien davantage à faire. Le monde connaît encore la violence ; il connaît encore une effroyable misère. Et pourtant on peut affirmer que, au moment où elle entre dans sa vingtième année, l'Organisation des Nations Unies demeure, comme elle l'a été dès sa création, l'instrument le plus efficace que l'homme ait jamais possédé pour parvenir à la paix universelle.

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITÉ

Organne
Quotidien
du
Parti
Démocratique
de Guinée

COMPTÉ CHEQUES POSTAUX 6925
BANQUE REPUBLIQUE DE GUINÉE
3-34-32

Après l'explosion de sa bombe La Chine propose une conférence mondiale au sommet

M. Chou En-Lai, premier ministre du Conseil des Affaires d'Etat de la République Populaire de Chine, a adressé le 17 octobre aux chefs de gouvernement de tous les pays du monde un message dans lequel il leur fait part de la proposition du gouvernement chinois formulée dans sa déclaration du 16 octobre 1964 à propos de la convocation au sommet de tous les pays du monde pour discuter de l'interdiction complète et de la destruction totale des armes nucléaires.

Voici les principaux passages du message :

« Le gouvernement chinois a toujours préconisé l'interdiction complète et la destruction totale des armes nucléaires, la Chine est obligée de procéder à des essais nucléaires et de développer des armes nucléaires pour renforcer sa défense nationale. »

« Le gouvernement chinois proclame solennellement que dans n'importe quel moment et dans n'importe quelle circonstance, la Chine ne sera pas la première à recourir à l'arme nucléaire. »

« Le gouvernement chinois poursuivra ses efforts pour réaliser l'interdiction complète et la destruction totale des armes nucléaires au moyen de consultations internationales. A cet effet, il a proposé dans sa déclaration que :

« Une conférence au sommet de tous les pays du monde soit convoquée pour mener des discussions sur l'interdiction complète et la destruction totale des armes nucléaires et que comme premier pas, la conférence au sommet doit parvenir à un

accord selon lequel les puissances nucléaires et les pays qui pourraient devenir très prochainement puissances nucléaires s'engageraient à ne pas employer des armes nucléaires ni contre les pays non nucléaires, ni contre les zones dénucléarisées, ni les uns contre les autres. »

« Prévenir la guerre nucléaire et éliminer l'arme nucléaire, c'est ce à quoi aspirent en commun tous les pays et peuples épais de paix. »

JEUX OLYMPIQUES DE TOKYO

La journée des 21 et 22 octobre

Plus le jour de la fermeture des J.O. de Tokio approche, plus la lutte devient intense. La forme physique et morale parfaite des athlètes apporte des résultats extraordinaires et renverse les pronostics les plus exacts.

Ces résultats dans l'ensemble montrent de manière convainquante le grand progrès réalisé par les sports au cours des dernières années.

Deux journées se sont encore terminées : celles des 21 et 22 octobre.

Dans la journée du 21 octobre, l'événement numéro un a été le marathon. Pour la deuxième fois consécutive, l'Ethiopien Abébé l'a brillamment remporté en 2 h.11'2/10. Le champion éthiopien améliore ainsi sa performance de Rome et réalise la meilleure performance mondiale. Cette deuxième victoire, l'endurant éthiopien l'avait promise bien avant la rencontre de Tokio. Rappelons que le 3 décembre 1961, il s'était classé deuxième dans la course de Saint-Cylvestre à Sa-Paulo.

Contrairement à ce qu'on croyait, Abébé a couru en très bonne forme. Il a déclaré que son opération de l'appendice, il y a un mois, ne l'a pas du tout gêné. Abébé a annoncé qu'il serait au départ du marathon des jeux de Mexico.

Voici par ailleurs quelques résultats de la journée de mercredi 21 octobre :

Saut en hauteur

Médaille d'or : Valérie Brumel (U.R.S.S.) 2m18 ;

2) John Thomas (U.S.A.) 2m18 ;

3) John Rambo (U.S.A.) 2m16.

Le Tchadien Idriss s'est classé neuvième avec 2m09, tandis que le Congolais Elende était éliminé à 2m06. A l'issue de la journée du vingt et un octobre, les Etats-

Interventions des délégués guinéen et algérien devant la commission de l'O.N.U. sur l'apartheid

Intervenant devant la commission des Nations-Unies sur l'apartheid, M. M'Baye Cheik Omar, délégué guinéen a déclaré que les pays africains tenaient la Grande-Bretagne, la France, les Etats-Unis et la Belgique pour responsables de la situation en Afrique du Sud, « car, nous demeurons convaincus que si ces puissances mettaient un terme à leur assistance politique, militaire et économique à l'Afrique du Sud, la situation serait toute autre. Les dirigeants de Prétoria, seraient contraints de chauffer de régime. »

« Les Etats africains savent que, sans la coopération effective de ces puissances commercantes, les sanctions économiques préconisées n'auraient aucune signification réelle, et l'Afrique du Sud continuera de plus en plus à s'intaller confortablement dans sa politique abominale. Par ailleurs, si ces sanctions ne sont pas appliquées dans un avenir assez rapproché, l'Afrique du Sud, avec le temps, finira par atteindre un degré de développement tel qu'elle pourra se permettre de vivre en autarcie. »

« Les derniers événements qui viennent de se produire en Grande-Bretagne nous amènent à envisager l'avenir avec un peu d'optimisme. Le parti travailliste, sorti victorieux des dernières élections britanniques, s'était engagé à mettre fin à la livraison d'armes à l'Afrique du Sud. Nous espérons qu'il concrétisera sous peu de temps et imposera également les sanctions économiques totales contre l'Afrique du Sud. »

« Pour conclure son intervention, la délégation guinéenne voudrait formuler certaines propositions :

1^{er} A l'instar de ce qui a été fait pour le sous-comité de pétitionnaires qu'un autre organe soit créé qui serait chargé de faire des études économiques relatives aux problèmes de l'apartheid ;

2^o Que des rapports quasi institutionnels soient créés entre le comité de boycottage de l'O.U.A. et le comité spécial pour l'apartheid des Nations-Unies ;

3^o Qu'un appel soit lancé aux membres de l'O.T.A.N. pour qu'ils cessent de fournir des armes de

toutes sortes et de toute nature à l'Afrique du Sud.

Le délégué algérien intervient à son tour, M. Téfi Boujtou, délégué algérien a déclaré :

« Bien que les résolutions des Nations-Unies, avaient formellement demandé à tous les Etats de cesser de fournir des armes ou munition à l'Afrique du Sud, la Grande-Bretagne, principalement, la France et la Belgique d'autre part ne cessent de vendre à ce pays de très importantes quantités d'armes modernes. »

« Le refus de certains de ces pays de respecter les résolutions de l'O.N.U. n'est-il pas la preuve flagrante de leur détermination à aider et d'affirmer la continuité de cette politique en coopérant avec Verwoerd, en défiant les aspirations des peuples africains, en mettant en danger l'existence de notre organisation dont la charte n'est pas respectée. »

« Le gouvernement algérien tient à exprimer sa désapprobation à l'égard d'une politique de coopération pratiquée par certains pays avec un régime qui viole en permanence les principes et les résolutions de l'O.N.U. »

Ma délégation souhaiterait suggérer au comité qu'un appel soit lancé à ces Etats afin que ces résolutions soient scrupuleusement appliquées. Notre comité peut également recommander au Conseil de Sécurité et à l'assemblée générale d'inviter expressément les partenaires commerciaux de l'Afrique du Sud à respecter les décisions de notre organisation.

« Si nos résolutions ne sont pas respectées, on doit prévoir des conséquences graves ; et les partenaires du gouvernement de Prétoria assumeront avec ce dernier les responsabilités de cette situation. Quant aux africains, ils ne resteront pas neutres. »

A propos du conflit algéro-muaroïn

« Maintenir les anciennes frontières afin d'éviter de nouveaux conflits » a indiqué M. Bouteflika

M. Bouteflika, ministre algérien des Affaires étrangères a déclaré jeudi, à la séance d'ouverture de la session de la Commission « ad hoc » de l'O.U.A. chargée de l'arbitrage du conflit algéro-muaroïn que seule l'application du principe du maintien des frontières héritées de la domination coloniale pouvait éviter des conflits innombrables qui pouvaient naître entre pays membres de l'O.U.A. à travers des revendications territoriales « qui ne sont plus de notre époque. »

« Notre souci permanent, a-t-il dit, est de préserver la solidarité africaine et d'œuvrer à son renforcement. « Les algériens, a-t-il ajouté suivent avec la meilleure attention toutes les recommandations de la commission. »

Auparavant, M. Gourdo Sow, président de la commission, dé-